

Service instructeur

Développement Économique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 29/11-07

Service consulté

Association Départementale du Tourisme
Mission Aménagement de la Montagne

AMENAGEMENT TOURISTIQUE DES FORETS COMMUNALES

Résumé : Il est proposé d'attribuer, au titre de l'aménagement touristique des forêts communales, une aide totale de 19 660 € en faveur des communes d'URBES, de KRUTH et de WINKEL.

Trois dossiers de demande de participation vous sont présentés dans ce rapport :

➤ Aménagement touristique de la forêt communale d'URBES :

La commune d'URBES a décidé de mettre en place un abri touristique au lieu dit « Eichwald ». Les travaux à prévoir sont les suivants : terrassement, fondation, mise en place de l'abri.

Le coût total des investissements est de 12 876, 22 € HT.

La subvention pourrait s'élever à hauteur de 50 % de ce coût, soit un montant de 6 438 €.

➤ Aménagement touristique de la forêt communale de KRUTH :

La commune de KRUTH a décidé de rénover les alentours extérieurs de la chapelle Saint Nicolas. Le site de la chapelle n'est plus à même d'accueillir le public en toute sécurité, alors que c'est un lieu très fréquenté par les promeneurs qui viennent également visiter les cascades aux alentours et pique-niquer sur place.

La commune de KRUTH prévoit de restructurer cet espace tout en rendant les lieux fonctionnels et accessibles aux personnes handicapées.

Le coût total des investissements est de 20 040, 45 € HT.

La subvention pourrait s'élever à hauteur de 50 % de ce coût pour un montant plafonné à 7 620 €.

➤ Aménagement touristique de la forêt communale de WINKEL :

La commune de WINKEL a décidé de mettre en place une nouvelle signalétique pour les itinéraires de ski de fond du Glaserberg. Les travaux à prévoir sont les suivants : achat et mise en place de panneaux, signalisation sur voies d'accès, aménagement du parking au départ des itinéraires.

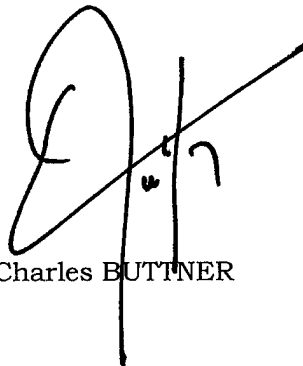
Le coût total des investissements est de 11 204 € HT.

La subvention pourrait s'élever à hauteur de 50 % de ce coût, soit un montant de 5 602 €.

En conclusion, je vous propose :

- ❖ d'attribuer une aide de 6 438 € à la commune d'URBES pour la mise en place d'un abri touristique au lieu dit « Eichwald » ;
- ❖ d'attribuer une aide plafonnée à 7 620 € à la commune de KRUTH pour la rénovation des alentours extérieurs de la chapelle Saint Nicolas ;
- ❖ d'attribuer une aide de 5 602 € à la commune de WINKEL pour la mise en place d'une nouvelle signalétique pour les itinéraires de ski de fond du Glaserberg ;
- ❖ de prélever les crédits sur l'enveloppe 89689, chapitre 204, nature 20414, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER